

**ECOLE DE MUSIQUE ET DE THEATRE
 DELIBERATION 2024 -
 3CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	
INVEST	41 283.47 €		-3 033.62 €	0.00 € 0.00 €	0.00 €	38 249.85	R001 38 249.85
FONCT	148 457.72 €		-24 855.04 €			123 602.68 €	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	123 602.68 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	123 602.68 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0

Fait à Vesoul le

Délibéré par le Comité syndical le

Nombre de membres en exercice : 25

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation :

2ème réunion sans nécessité de quorum

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE LA HAUTE-SAONE

BP 2024

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 charges générales	172 325.00 €	70 produits services	200 350.00 €
012 charges de personnel	1504 110.00 €		
65 autres charges de gestion cour	1 300.00 €	74 dotation participation	1346 480.00 €
66 charges financières		75 autres produits	5.00 €
67 charges exceptionnelles	1 500.00 €	013/6419 atténuations de charges	27 200.00 €
22 dépenses imprévues		042/777 Subvention transférée au résultat	22 416.00 €
		77 produits except	- €
042 dotations amortissements	20 000.00 €	649 transferts de charges	
023 virement à la sect invest	-	002 excédent reporté	123 602.68 €
Déficit reporté	€		
TOTAL DEP FONCT :	1699 235.00 €	TOTAL REC FONCT :	1720 053.68 €

Maxi 022

125 942.63

20 818.68 €

1720 053.68 €

1699 235.00 €

INVESTISSEMENT

204 déficit reporté	-	1068 affectation résultat	-
21 subventions		021 virement de la section de fonct	-
20 immobilisations	6 500.00 €	13/1313 subventions	-
20 immo incorp	1 000.00 €	RAR	-
RAR	-	16 emprunts	6 000.00 €
481 charges à répartir		28 amortissements immobilisations	21 993.00 €
16 Dépôts et cautionnement reçus	6 000.00 €		
20 dépenses imprévues	-	040 amortissements charges à répart	-
040/13913 Département subv	20 000.00 €	10 TLE + TVA	
040/139141 Communes subv	416.00 €	001 Excédent reporté	38 249.85 €
040/13918 Autres	1 000.00 €		
040/139151 Groupements communes	1 000.00 €	TOTAL REC INVEST :	66 242.85 €
TOTAL DEP INVEST :	35 916.00 €		